

Présents : M. DENORMANDIE, M. JANNY, Mme BRENGLE, M. DZIUBANOWSKI, Mme FONTAINE, Mme COUVIDAT, Mme COLLERY, Mme LEFI, M. MAILLY, Mme DUMOUTIER, Mme COLLIGNON, M. TERRY, M. BIGOT.

Absents : M. BONVALOT et M. HUOT, excusés

**Pouvoirs : M. BONVALOT donne pouvoir à M. JANNY
M. HUOT donne pouvoir à M. DENORMANDIE**

Secrétaires : Mme FONTAINE et Mme COUVIDAT

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise à l'ordre du jour des points suivants :

- Vote des taux d'imposition pour 2023,
- Aménagement d'une place de retournement et de dépôt forestier,
- Audit énergétique pour deux bâtiments communaux, permettant de créer un « réseau chaleur » desservant le bâtiment dit 1^{ère} perception (à l'angle de la place Broquin), la médiathèque et les logements qui se trouvent à l'étage et la salle Hubert Finance.
- Etude de faisabilité pour une chaufferie collective au bois de trois bâtiments communaux.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 1 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2022

Interrogations sur le recrutement du nouvel agent communal et regrets que la commission en charge du personnel n'ait pas été réunie.

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 décembre 2022.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

RAPPORT N° 2 | Approbation du compte de gestion 2022 du Receveur principal - Commune

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du Receveur Municipal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 3	Approbation du compte administratif 2022 - Commune
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le compte administratif 2022 faisant apparaître un excédent de clôture de : **1 457 879.47 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		2

RAPPORT N° 4	Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2022 - Commune
---------------------	--

Résultat d'investissement cumulé hors intégration du BA Asst clôturé fin 2021: - 102 210.36 €
Intégration des résultats du BA Asst clôturé fin 2021: + 185 236.43 €
Résultat d'investissement cumulé fin 2022 : + 83 026.07 €

Résultat de fonctionnement cumulé hors intégration du BA Asst clôturé fin 2021: 1 236 162.23 €
Intégration des résultats du BA Asst clôturé fin 2021: + 138 691.17 €
Résultat de fonctionnement cumulé fin 2022 : + 1 374 853.40 €

Restes à réaliser :
Dépenses : + 200 000.00 €
Recettes : 0

Besoin de financement : $200\ 000.00 - 83\ 026,07 = 116\ 973,93\ €$

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter ainsi le résultat :

Section de fonctionnement
Recettes
002 : + 1 257 879.47 € (1 374 853.40 € – 116 973.93 €)

Section d'investissement
Recettes
1068 : + 116 973.93 €
001 : 83 026.07 €

Dépenses
Restes à réaliser : 200 000.00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 5	Approbation du compte de gestion 2022 du Receveur principal – Lotissement du Breuil
---------------------	--

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du Receveur principal.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 6	Approbation du compte administratif 2022 – Lotissement du Breuil
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le compte administratif 2022 faisant apparaître un déficit de clôture de : - **10 206.00 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13		2

RAPPORT N° 7	Orientations budgétaires 2023
---------------------	--------------------------------------

Vote des subventions :

Le conseil municipal arrête, à l'unanimité, le montant des subventions allouées à la somme de **19 000.00 €** pour l'année 2023. Ces subventions ne seront versées que lorsque la commune aura reçu les demandes accompagnées des bilans.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Investissements :

Le conseil municipal liste et vote, à l'unanimité, les investissements pour le budget 2023.

Ajustements proposés :

L'éclairage public pour 50 000.00 €

Zone de retournement forestier pour 15 800.00 €

Installation d'agrès de sport vers l'arboretum (en attendant la concrétisation du City Stade)

Logiciel gestion du cimetière pour 12 000.00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Participation informatique demandée au SIVOS :

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, à **425.00 €** la participation informatique à demander au SIVOS pour 2023.

La participation est calculée par rapport au coût du matériel, du contrat de maintenance et au nombre de mandats et de titres émis dans l'année.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Crédits Médiathèque :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire le budget alloué à la médiathèque, soit 5 500.00 € pour son fonctionnement augmenté de l'excédent 2022 non dépensé soit 790.00 € et d'une subvention exceptionnelle du Crédit Agricole de 300.00 €.

Budget total pour 2023 : 6 590.00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Vote des taux d'imposition :

Afin d'anticiper les augmentations de dépenses et les diminutions de recettes, pour éviter d'avoir à faire de fortes augmentations des taux dans les années à venir, il est proposé d'augmenter les taux de 2 % pour 2023.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les taux suivants pour 2023 :

- **Taxe sur le foncier bâti : 31.73 %**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 14.62 %**
- **Taxe d'habitation : 14.10 %**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 8	Extension du réseau de communications électroniques à la Ferme de Maurepaire (travaux complémentaires)
---------------------	---

N'ayant pas toutes les réponses du SDEA pour l'affectation de ces travaux et leur refacturation, ce rapport est reporté au prochain CM.

RAPPORT N° 9	Achat d'une propriété bâtie - 2 rue de la Halle
---------------------	--

Monsieur Olivier CORNEILLE propose de vendre sa propriété du 2 rue de la Halle à la commune (la maison, le terrain et les dépendances attenantes) au prix de 82 000.00 € en vente amiable ; 89 000.00 € la commune attend de préempter suite à la vente par son mandataire immobilier qui obligera à payer la commission du mandataire.

L'estimation du service des Domaines à la DGFIP est de 45 000.00 €.

La commune a fait une proposition à 70 000.00 €.

Pour réaliser un projet sur l'îlot Thiennot, il faudrait que la commune soit propriétaire de l'ensemble de l'îlot.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à tenter une négociation complémentaire dans la limite de 82 000€.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 10	Equipements intérieurs de la Salle des Fêtes et bâtiment « ancienne Poste »
----------------------	--

Présentation des équipements envisagés : à la Salle des fêtes, à la future salle du Conseil Municipal et de mariage, aux bureaux de l'étage.

RAPPORT N° 11	Dénomination du bâtiment « ancienne Poste »
----------------------	--

Même si le sigle PTT devrait rester apparent, il est souhaitable de dénommer le bâtiment « ancienne Poste » nouvellement aménagé. Monsieur le Maire propose de l'appeler « **Espace Dominique Voix** ».

La salle de conseil représente les nombreuses années passées par Dominique Voix au Conseil Municipal en tant qu'adjoint puis maire.

Les bureaux partagés rappellent sa volonté de développer l'économie sur notre commune.

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 12	Prêt d'un tableau de l'église de Piney à la Direction des Archives et du Patrimoine
----------------------	--

Du 6 juin au 1^{er} octobre 2023, le Conseil Départemental de l'Aube organise à l'Hôtel-Dieu-le-Comte en centre-ville de Troyes une exposition sur les châteaux de l'Aube, et sollicite la commune pour le prêt du tableau figurant *l'Adoration de la Vierge par Charles-Henri de Clermont-Tonnerre et sa femme, avec leurs saints patrons* (XVII^e siècle) conservé dans l'église de Piney et classé au titre des objets Monuments historiques.

Ce tableau trouverait sa place au sein de la seconde partie de l'exposition (« De la Renaissance aux Lumières ») pour évoquer le lignage des ducs de Piney-Luxembourg.

C'est le Directeur adjoint des Archives et du Patrimoine de l'Aube, Monsieur Arnaud BAUDIN, qui gérera de descendre le tableau, de le transporter et de le remettre en place après l'exposition.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le prêt de ce tableau.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 13	Désignation de 5 propriétaires exploitants ou non pour siéger à l'Association Foncière de Piney
----------------------	--

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler pour 6 ans les 5 membres sortants suivants désignés par la commune pour siéger à l'Association Foncière :

- Monsieur Philippe JANNY
- Monsieur Adrien MAILLARD
- Monsieur Patrice PACKO
- Monsieur Didier LACOUR
- Monsieur Bertrand LEJEUNE

Les 5 autres membres de l'Association Foncière seront désignés par la Chambre d'Agriculture.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 14	Aménagement d'une place de retournement et de dépôt forestier
----------------------	--

L'ONF propose à la commune la création d'une place de dépôt et de retournement sur les parcelles 8, 9 et 10 dans Thiémoy. Cet aménagement serait de 700 m² pour un coût de 15 750.00 € TTC.

L'aide publique (FEADER) serait de 7 700.00 € et l'autofinancement de **8 050.00 €**.

Le conseil municipal retient le principe de cet aménagement et autorise le Maire à revoir avec l'ONF s'il est possible de réduire la surface et donc le coût tout en bénéficiant d'une aide publique à hauteur de 50 %.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 15	Audit énergétique pour deux bâtiments communaux
----------------------	--

Afin d'envisager un réseau de chaleur à partir de granulés de bois commun entre les deux logements communaux, le local commercial place A. Broquin et la Médiathèque avec les quatre logements ainsi que la Salle Hubert Finance, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis d'AGS pour la réalisation d'un audit énergétique sur ces deux derniers bâtiments.

Le premier a déjà été réalisé.

Le coût est de **7 200.00 € TTC** tout à la charge de la commune.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis d'AGS pour réaliser une étude de faisabilité d'un réseau de chauffage avec granulés de bois pour les trois bâtiments communaux (« Ancienne Perception », Médiathèque et Salle Hubert Finance) pour un coût de **12 960.00 € TTC**.

Cette dépense pourra être financée à 40 % par la Région sur des fonds Climaxion.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

QUESTIONS DIVERSES

- Choix des éclairages leds
- Accompagnement à maîtrise d'ouvrage auprès de la SIABA pour le projet de réseau de chaleur
- Repas des aînés : le 2 septembre 2023
- Animation CRESPEFO

Séance levée à : 22 h 45